

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18227 - 71ÈME ANNÉE

Situation catastrophique au mois de juillet

Près de 180.000 inscrits à Pôle emploi

C'est la confirmation de la plus grande catastrophe sociale à La Réunion : le nombre de demandeurs d'emploi a encore augmenté en juillet dernier. 178.910 Réunionnais étaient inscrits à Pôle emploi à cette date, précise un communiqué de la DIECCTE Réunion diffusé ce mercredi 26 août. Voici ce communiqué, avec des inter-titres de Témoignages.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi					
<i>Données CVS</i>	juillet 2014	juin 2015	juillet 2015	Variation sur un mois	Va su
Réunion					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	135 420	137 040	136 650	-0,3%	
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	20 470	22 560	23 010	2,0%	
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	155 890	159 600	159 660	0,0%	
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	4 050	3 910	3 580	-8,4%	
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	13 720	15 310	15 670	2,4%	
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	173 660	178 820	178 910	0,1%	
<i>Pour mémoire :</i>					
<i>Unités : niveaux en milliers, variations et p</i>					
France entière (CVS-CJO)					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 677,0	3 817,0	3 814,5	-0,1%	
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	1 696,7	1 886,0	1 903,3	0,9%	
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	5 373,7	5 703,0	5 717,8	0,3%	
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	6 075,5	6 409,9	6 432,2	0,3%	
Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.					

136 650 demandeurs d'emploi de catégorie A

Fin juillet 2015, 136 650 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (en recherche active disponible et sans emploi), soit une baisse de 0,3 % par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 0,9 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en baisse de 0,1 % par rapport à la fin juin 2015. En un an, les effectifs des demandeurs d'emploi ont augmenté de 3,7 %.

159 660 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C

Fin juillet 2015, les demandeurs d'emploi réunionnais de catégorie A, B, C (en recherche active, avec ou sans activité) inscrits à Pôle Emploi sont 159 660, soit une relative stabilité par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 2,4 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C est en hausse de 0,3 % par rapport à la fin juin 2015 (+ 6,4 % en un an).

19 250 demandeurs d'emploi de catégorie D et E

Les demandeurs d'emploi de catégorie D et E sont 19 250 fin juillet 2015 à La Réunion, soit une hausse de 0,2 % au cours de ce mois.

Demandeurs d'emploi selon le sexe et l'âge

Fin juillet 2015, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue chez les hommes (- 0,7 %) tandis qu'il aug-

mente chez les femmes (+ 0,1 %). Sur un an, la demande d'emploi augmente sensiblement chez les femmes (+ 1,9 %).

La demande d'emploi diminue chez les jeunes de moins de 25 ans, ainsi que pour les demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans. En glissement annuel, les effectifs des jeunes diminuent de 5,9 %. Les effectifs des seniors affichent une hausse de 0,8 %, soit une augmentation de 10,1 % en glissement annuel.

89 150 demandeurs d'emploi de plus d'un an

Fin juillet 2015, 89 150 Réunionnais sont inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B, C depuis un an ou plus, soit une hausse mensuelle de 0,6 %. Sur un an, les effectifs augmentent de 0,5 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus

d'un an, en catégorie A, B, C augmente de 0,6 % au cours de ce mois et de 9,9 % sur un an.

Les entrées et sorties de Pôle emploi

En juillet 2015, 9 790 demandeurs d'emploi réunionnais se sont inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B, C, soit 2 240 inscriptions de moins qu'en juin. Sur les trois derniers mois, leur nombre diminue (- 0,3 %) par rapport aux trois mois précédents.

Les inscriptions pour motif « Fins de contrat à durée déterminée » et de « premières entrées » représentent respectivement 21,3 % et 11,1 % de l'ensemble des entrées.

Parallèlement, 9 560 demandeurs d'emploi sont sortis des fichiers de Pôle Emploi, soit 310 demandeurs de moins qu'en juin. Les sorties pour motif de « cessation d'inscrip-

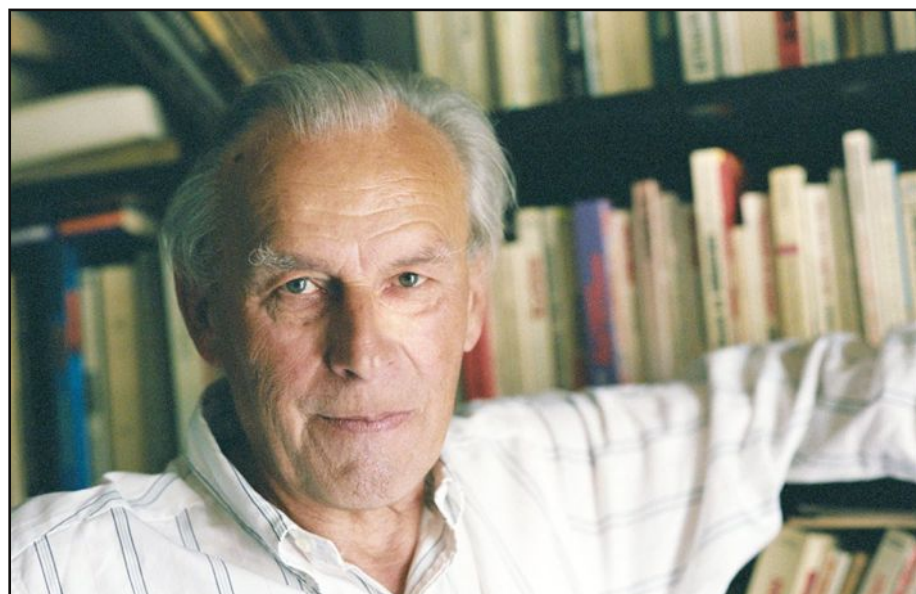
tion pour défaut d'actualisation » représentent plus de la moitié des sorties enregistrées, celles pour « reprises d'emploi déclarées » près d'un cinquième.

Les offres collectées par Pôle emploi

En juillet 2015, Pôle Emploi a collecté 2 850 offres d'emploi à La Réunion. Sur les trois derniers mois, cette collecte est en hausse (23,9 %). On observe, pendant cette période, une augmentation du nombre d'offres d'emplois durables (38,6 %). En variation annuelle, l'ensemble des offres d'emploi diminue de 4,9 %.

Décès de Claude Cabanes : hommage de l'Humanité

Ancien responsable de la rédaction de l'Humanité, Claude Cabanes nous a quittés mardi. Voici l'hommage rendu par notre confrère sur son site.



Claude Cabanes, ancien rédacteur en chef de l'Humanité de 1984 à 2000, est décédé mardi à l'âge de 79 ans des suites d'un cancer ont annoncé son fils et Patrick Le Hyaric, directeur de l'Hu-

manité.

« Pour nous, c'est une des grandes figures de l'Humanité qui part. C'était une voix et un style particulier. Il ciselait les mots et les utilisait comme des armes, au bon sens du

terme », a Patrick Le Hyaric à propos de cet homme « chaleureux, très cultivé et toujours à l'affût de l'information ».

Passionné par les mots et l'écrit en général, Claude Cabane était devenu en 2000 éditorialiste et chroniqueur. Il avait publié un livre d'inspiration autobiographique, « Le Siècle dans la peau » (2005) et un « Eloge de la vulgarité » (2011).

Né le 29 avril 1936 à Toulouse (Haute-Garonne), Claude Cabanes, licencié en droit, adhère au PCF en 1962, au lendemain de la guerre d'Algérie qui l'a profondément révolté. Il entre en 1971 comme rédacteur à l'Humanité-Dimanche, dont il sera successivement chef du service culturel (1973), adjoint au chef du service politique (1975), puis rédacteur en chef adjoint (1976). Deux ans plus tard, il assume les mêmes fonctions au quotidien l'Humanité, avant d'être nommé fin 1981 chef du service culturel des deux publications. En 1984, Claude Cabanes remplace René Andrieu comme rédacteur-en-chef. Il assume cette fonction durant seize ans.

Édito

Non à la conspiration du silence sur la fin de la filière canne-sucre et sur les suspicions de corruption à la Région

Vendredi dernier, Paul Vergès a fait éclater le scandale de la chape de plomb qui entoure l'avenir de la filière canne-sucre à La Réunion. Près d'une semaine après, les pouvoirs publics mis en cause, à Bruxelles, Paris et La Réunion sont restés de marbre, accréditant la thèse de la fin. L'inquiétude est à son comble chez les professionnels. Ce qui rend inconfortable la position des candidats qui devront dire comment ils comptent sauver 18.000 familles de travailleurs.

Cette semaine, mardi, Paul Vergès a demandé au Président de la Région Réunion de sortir de son silence sur les suspicions de corruption relatives au marché de la Nouvelle Route du Littoral. Il constate que tous les médias en parlent et même certains élus régionaux. Personne ne pourra plus étouffer le scandale et chaque jour qui passe augmente la pression.

De nombreux médias ont annoncé qu'une enquête a été ouverte par le parquet de La Réunion sur les conditions de passation du marché. Il semble que le Président de Région est au courant car il y a eu perquisition à la pyramide inversée. Sa défense consiste à dire qu'à ce stade de l'enquête il préfère attendre la fin de la procédure.

Cette position est contestée par Paul Vergès. En effet, le dossier a été transféré au Parquet de Paris. Cette procédure est assez rare et constitue à elle-seule une interrogation légitime de l'écu ré-

gional qu'il est. Il demande au Président de Région de se constituer partie civile afin de mieux connaître le contenu de l'enquête et protéger ainsi les intérêts de la Collectivité si nécessaire.

Apparemment cette chose la plus élémentaire hérisse les poils des ami(e)s du Président. Ces personnes qui agissent durant leur temps de travail font encore plus de tort à leur protégé. Des observateurs avisés verraient là une position défensive (et inutile) qui donne raison à Paul Vergès.

Dès lors, chaque jour qui passe augmente la pression sur l'échéance électorale de décembre. Une posture littéralement insoutenable.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Confirmation de la fin d'une époque par la ministre des Outre-mer

Fin de la défiscalisation en 2017

2017 s'annonce comme l'année terrible pour La Réunion. Outre la fin du quota sucrier et du prix garanti, ce sera également l'acte final de la défiscalisation. Le dispositif sensé lui succéder n'est pas connu. Depuis près de 30 ans, l'économie de La Réunion s'est construite en grande partie sur la défiscalisation. Que restera-t-il dans deux ans ?

Lors d'un entretien informel avec des journalistes révélé dans le Quotidien d'hier, George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, a confirmé la fin d'une époque. La défiscalisation sera prolongée jusqu'en 2017, mais il faudra un autre dispositif après. Un reliquat pourrait subsister, mais qui sera concerné et pour combien ? C'est donc l'incertitude la plus totale pour l'avenir, dans deux ans, c'est-à-dire demain. Voilà qui place donc les entreprises dans la même position que les planteurs de canne à sucre, que les ouvriers d'usines sucrières et que les transporteurs. Les patrons ont donc une certitude : dans deux ans, la défiscalisation n'existera plus. Ce sera un bouleversement considérable.

Même situation que pour la canne à sucre

C'est le même type de discours que celui tenu l'an dernier à Bois-Rouge par le président de la République aux planteurs et aux industriels du sucre. François Hollande avait confirmé qu'il n'était pas question de revenir sur la suppression du quota sucrier et du prix garanti en 2017. Il avait été beaucoup moins catégorique pour les mesures compensatoires. L'aide de l'État ne peut en effet être versée qu'avec l'accord de la Commission européenne. Quant à l'exclusion des sucres spéciaux des accords commerciaux entre l'Union européenne et les producteurs de canne à sucre, là aussi c'est la Commission européenne qui décide. L'actualité récente montre que d'une part, la demande de subvention compensatoire n'a toujours pas été faite, et que d'autre part la Commission européenne autorise des pays à bas coût de production d'importer en Europe des sucres spéciaux qui seront d'impitoyables concurrents du sucre réunionnais



La défiscalisation avait permis d'accélérer le rythme de construction des logements.

dans deux ans.

Octroi de mer, sur-rémunération...

Depuis 30 ans, l'économie de La Réunion s'est construite en grande partie sur la défiscalisation. En 2000, la loi d'orientation mise en place par un gouvernement socialiste avait accentué le dispositif. La loi-programme votée sous Chirac deux ans plus tard avait été encore plus loin. L'objectif est d'attirer des capitaux à La Réunion pour financer des investissements qui peuvent y rester. C'est notamment le cas des logements. Car un bénéficiaire de la défiscalisation ne peut pas repartir

avec une maison sur son dos.

La fin programmée de la défiscalisation éclaire sur la volonté de Paris de remettre en cause des dispositifs que beaucoup croyaient gravés dans le marbre.

Rappelons que l'octroi de mer n'a pu avoir droit qu'à une prolongation de cinq ans, jusqu'en 2020.

À La Réunion, d'autres dispositifs spécifiques financés par l'État existe. N'oublions pas que la sur-rémunération a fait l'objet de plusieurs reportages à une heure de grande écoute à Paris, et que la Cour des Comptes a proposé sa re-fonte.

M.M.

Le monde change

Forum économique Afrique-Japon à Addis Abeba en Ethiopie

Le Forum d'investissement Afrique - Japon réunira les acteurs majeurs des milieux d'affaires et des gouvernements japonais et africains, annoncent les organisateurs de cette manifestation qui se tiendra à partir du 31 août à Addis Abeba, capitale d'un pays de 90 millions d'habitants, l'Ethiopie. Avec le déploiement de la Chine et de l'Inde dans notre région, après le sommet États-Unis/Afrique, cette rencontre souligne un monde qui change, sans les anciennes puissances coloniales. Voici le communiqué diffusé par les organisateurs.

Le 2e Forum de l'investissement commercial Afrique - Japon se tiendra du 31 août au 2 septembre à Addis Abeba, en Éthiopie, et réunira quelques-uns des acteurs majeurs des milieux d'affaires et des gouvernements japonais et africains. Accueillie par le gouvernement éthiopien, la conférence vise à renforcer les liens entre les milieux d'affaires africains et japonais, à partager les meilleures pratiques et à faire connaître les opportunités sur le continent. Ce Forum, organisé par le groupe de presse panafricain, IC Publications, et l'éditeur japonais multimédias spécialisé dans les affaires et la finance, Nikkei Business Publications (Nikkei BP), mettra l'accent sur des secteurs d'investissement clés tels que les infrastructures, la finance, l'agrobusiness, les matières premières, l'énergie, la logistique et la technologie. Il proposera également un dialogue sur le thème du « partenariat Afrique-Japon : la croissance par le biais de la collaboration ».

Partenaire stratégique de l'Afrique, le Japon a toujours soutenu la cause africaine depuis l'organisation de la première Tokyo International Conference on African Development (TICAD) en 1993. Depuis, la nature des relations Japon-Afrique a considérablement évolué. Le commerce entre les deux partenaires pèse désormais 25 milliards de dollars. En 2014, les investissements japonais ont représenté 3,5 milliards de dollars sur les 4,2 milliards de dollars effectués par les nations asiatiques pour financer des projets en Afrique, notamment dans les secteurs des infrastructures, des hydrocarbures, de l'eau et de l'assainissement. Le Japon investit près de trois fois plus en Afrique

que la Chine. Contrairement aux idées reçues, il est aujourd'hui l'investisseur asiatique le plus actif en Afrique. Outre la priorité accordée à la croissance induite par l'agriculture, les investissements importants de multinationales japonaises, telles que Toyota et Honda, montrent que l'Afrique est de plus en plus considérée comme une région à fort potentiel commercial.

Le Forum de l'investissement commercial Afrique-Japon se déroulera pour la première fois en Afrique. Il fait suite à la Conférence Japon-Kenya sur les infrastructures qui s'est tenue à Nairobi en juillet 2015. Avec la recherche d'opportunités d'expansion et d'investissement bénéfiques aux deux régions, il est prévu que le TICAD ait lieu en alternance en Afrique et au Japon. En 2016, la conférence internationale sur le développement africain, qui a lieu tous les trois ans, se tiendra probablement au Kenya. Ce serait alors la première fois que l'Afrique accueille cette conférence.

Alors que les délégués se préparent à se rendre dans la capitale éthiopienne la semaine prochaine, plusieurs intervenants de haut niveau, ayant une excellente connaissance et expérience du commerce international et du programme de développement durable en Afrique, ont confirmé leur participation, notamment le Premier ministre de la République démocratique fédérale d'Éthiopie, S.E. Ato Hailemariam Desalegn qui prononcera le discours d'ouverture. Parmi les autres intervenants, figurent S.E. Joaquim Chissano, ancien Président du Mozambique ; Tewolde Gebremariam, PDG d'Ethiopian Airlines ; S.E. Paulo Gomes, Président du Conseil de la Africa-South-East China Chamber of Commerce ; La Banque Afri-

caine de Développement (BAD) ; Aboubaker Omar Hadi, Président de Djibouti Ports and Free Zones Authority, Hiroshi Kato, Vice-Président de la Japan International Cooperation Agency (JICA). Une délégation de chefs d'affaires japonais, dont Moriyuki Aida, Directeur pour la région EMEA de la Japan Bank for International Cooperation, sera également présente.

Omar Ben Yedder, directeur général d'IC Publications et éditeur du magazine African Business, a annoncé que plus de 300 participants africains, japonais et internationaux étaient attendus au deuxième Forum de l'investissement commercial Afrique-Japon, dont des représentants des services financiers, de l'industrie, de l'agrobusiness, de la construction, de l'énergie, de la technologie, des biens de consommation courante et de la promotion des investissements.

Portek, DLA Piper, Ethiopian Airlines, Amatheon Agri, Toyota Tsusho, Marubeni, Fairfax Africa Fund, Nippon Electricity Company, African Development Bank Asia, Koyo Holdings, Bolloré, JETRO, JICA et la Japan Sewing Machinery Manufacturers Association (JASMA) sont les principaux sponsors du Forum, organisé en partenariat avec l'Union africaine, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Development Business et le Corporate Council on Africa et Africa Matters.

Putain, qu'elle est belle, cette photo !...

Notre Président François Hollande en costume de circonstance décorant de la Légion d'honneur trois jeunes américains en polos de couleurs vives : putain, qu'elle est belle, cette photo !...

Spencer Stone, Alek Skarlatos et Anthony Sadler, ces trois tout jeunes garçons âgés de 22 et 23 ans qui ont mis à terre un fou armé jusqu'aux dents dans le Thalys Amsterdam-Paris, n'avaient pas fait de chichi pour venir à l'Elysée où la République française souhaitait les élever au rang de héros. C'est dans leur tenue de vacances, tenue qui a l'avantage de montrer qu'ils en ont dans les bras et dans les jambes, qu'ils se sont vu épingler la fameuse insigne avant que la photo officielle qui restera dans les archives nationales et dans les annales de notre époque ne vienne clôturer un instant qui fera date.

Oui, cette photo, elle nous change des habituelles cérémonies grandiloquentes qui ont toujours inspiré indifférence à nombre d'entre nous : que de gens ont reçu la médaille pour, dit-on, « services



Photo C.Alix, présidence de la République.

rendus à la nation » !.. Quels services ? Quels types de services ? Nous sommes souvent restés sur notre faim. Car, pour un citoyen respectable décoré, combien de pistonnés ?

Oui, cette photo est belle. Elle nous

rappelle que l'insigne de « Chevalier de la Légion d'honneur » a été un jour pensée pour saluer ce qui est remarquable...

Raymond Lauret

Saint-André, une rentrée 2015 catastrophique

Nous constatons que cette rentrée 2015 se déroule de manière catastrophique.

En effet, de mémoire de la communauté éducative (parents d'élèves, enseignants, directeurs d'école, employés communaux ...), c'est la pire des rentrées depuis plusieurs années. Les dysfonctionnements sont criants.

1/ une pénurie de personnel, des moyens matériels qui tardent

En 2014, juste après les élections, tous ont constaté l'embauche massive (certaines écoles se trouvant même en sur-effectif), sans doute pour répondre aux promesses électorales. En fait, au vu de la situation en 2015, on est en droit de s'interroger.

Pour cette rentrée donc, un an plus tard, toutes les écoles de notre commune sont passées en REP et REP plus (Réseau d'Education Prioritaire), bénéficiant de ce fait de moyens supplémentaires de l'Education nationale. Au même moment, ici à saint-André, nous déplorons le

manque de moyens humains pour les conditions d'accueil de nos enfants, d'où une véritable désorganisation.

Cette désorganisation, cette pénurie du personnel sont accentuées par le déplacement abusif et arbitraire de certains personnels. Au mépris de l'humain, des agents avec plus de 30 ans de service dans une école se trouvent être déplacés du jour au lendemain sans préavis.

En termes de matériels pédagogiques, des enseignants nous informent, qu'à ce jour, beaucoup de matériels n'ont pas encore été livrés. De manière organisée, le matériel aurait dû être réceptionné avant la rentrée.

2/le transport scolaire : un service maintenant payant, un service pourtant dégradé !

Une des premières décisions arrêtées par la nouvelle majorité de la CIREST a été de rendre payant le service de transport scolaire.

Les parents, les élèves auraient pu espérer, pour cette rentrée, une

meilleure qualité de service. Au contraire, au détriment de la sécurité de nos marmailles, de graves dysfonctionnements sont à déplorer (des élèves qui ne sont pas pris en charge, des bus en retard, des points d'arrêt sans passage de bus). Nous comprenons le mécontentement exprimé par les usagers.

Ces dernières années, la communauté éducative était habituée à beaucoup mieux. Dans l'intérêt et la sécurité de nos enfants, nous invitons la majorité municipale et la CIREST à prendre les dispositions nécessaires pour améliorer le déroulement de cette rentrée. Et nous les invitons à créer d'ores et déjà les conditions pour la prochaine rentrée scolaire. Gérer, c'est prévoir !

Alain Aquiliméba
Conseiller municipal
Conseiller communautaire

C'en est trope !

De deux choses lune...

Michel Tournier a donné une histoire à un vieil air lunaire composé par Lully (dit-on), le compositeur attiré paradoxalement du Roi Soleil. Ce vieil air sautillant, c'est « Au Clair de la lune », et le conte a pour titre « Pierrot ou Les Secrets de la nuit ». On affirme qu'il existe tellement de variations de cette chansonnette qu'il y a de quoi danser le long d'un rayon de lune et y monter en gigotant. Mais, garde au retour :

« J'n'ouvre pas ma porte
À un ptit sorcier,
Qui porte la lune
Dans son tablier. »

Ce à quoi Pierrot, visage tout poudré de farine, répond par la plume de Marceline Desbordes-Valmore :

« Ma demeure est haute,
Donnant sur les cieus ;
La lune en est l'hôte

Pâle et sérieux. » (S'il vous plaît, prenez garde à la marche, marquez le temps et n'oubliez pas la diérèse).

Le conte inspiré par la chanson ouvre la porte du cœur du vieil ami Pierrot, un Pierrot à la légèreté de duvet. Le personnage, en écrivant son poème à Colombine, s'est envolé, emporté par sa plume et le vent de l'écriture. Il est ce nouvel Icare surgit tout ailé de la Querelle des Anciens et des Modernes qui n'oublie pas que nos racines sont au ciel. Une plume pour écrire du haut des cieus et le noir de la seiche au fond de l'encrier tiré des abysses marins : c'est toute la verticalité du monde qui est convoiée dans l'acte d'écrire. Et à l'instar du héros grec, Pierrot se noie, non dans une mer éponyme, mais dans ses propres larmes. « Mon ami Pierrot, prête-moi ta plume pour t'écrire un poème. »

Les trois personnages qui peuple le récit de Michel Tournier, Pierrot, Arlequin et Colombine, se retrouvent embarqués dans un système d'oppositions complexe et croisé, des courants marins qui rapprochent ou éloignent leur canot, de ces oppositions qu'analyse l'auteur dans l'essai « Le Miroir des Idées » : antonymies primordiales élevées en « catégories de l'esprit ».

Un tableau peut rendre compte de ces tensions opposées qui font la dynamique du texte ; le voici, ci-dessous, suivant la progression du récit :

Système d'oppositions du conte :

Pierrot	Colombine	Arlequin
Blanc		Couleurs
Nuit		Jour
Blanc		Couleurs
Sédentaire		Nomades
L'écrit		La parole
La ville blanche		Le paysage coloré
Couleurs pastel, douces, naturelles, plus profondes		Couleurs vives, artificielles, chimiques

Un schéma qui montre, à travers les oppositions qui structurent le conte et tiraillent les personnages, l'hésitation de Colombine dans ses choix, se rangeant tantôt

d'un côté, tantôt de l'autre : si elle penche pour Arlequin c'est pour in fine le regretter et en rabattre du côté de Pierrot, alors qu'il se fait tard, trop : la lune elle aussi se couche. Le conteur le rapporte dans son analyse : « L'un des canevas de la Commedia dell'Arte consiste à montrer l'inconstante Colombine, qui hésite entre deux types d'hommes [l'un lunaire, l'autre solaire], pour se laisser séduire par le plus brillant et amusant – Arlequin – et regretter ensuite amèrement ce choix. »

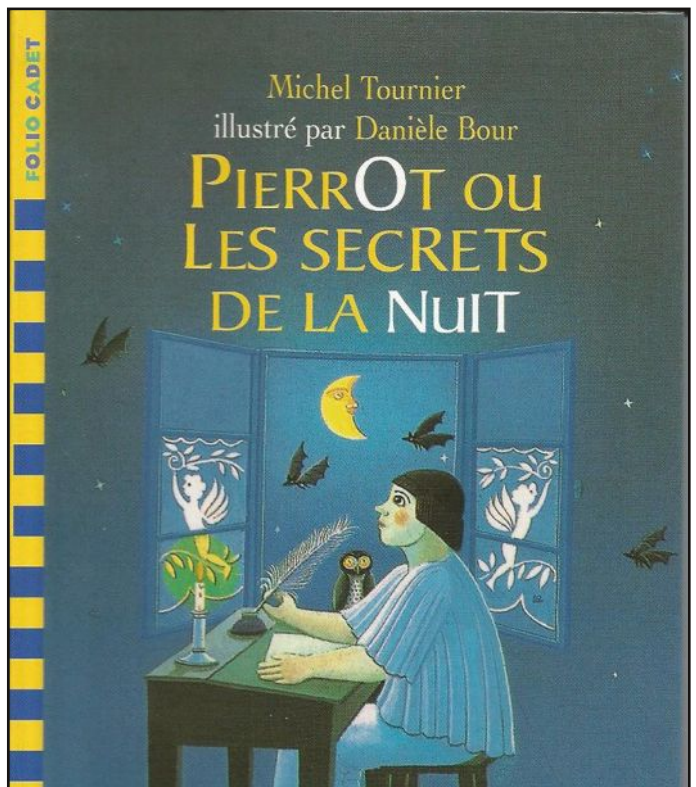
Devant la chanson de Lully, trop pétillante à mon goût, le cœur se fait Colombine, et incline davantage vers celle, douce-amère, de Laforgue, vrai hymne à un anarchisme rêveur, qui délaisse ce monde trop vieux dans lequel on naît trop tard, pour des pays à découvrir, des terres vierges à inventer sur lesquelles règneraient l'Idéal. Elle susurre :

« Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot,
Filons en costume
Présider là-haut.
Ma cervelle est morte,
Que le Christ l'emporte !
Béons à la lune,
La bouche en zéro. »

Pareille bagatelle attend ses conteurs éclairés, qui se contenteraient de danser sur la lune avant que la nuit ne l'emporte.

Jean-Charles 'Papa Kiya' Angrand

À mes filles.



Pierrot ou les Secrets de la nuit de Michel Tournier, en Folio cadet.

Oté

Antansyon la minn !

Pou sak néna in pé laz, bann 50-60 a monté, plito 60, zot i an souvyin dann tan lontan kan té i konstri shomin, minm si té i fé bout par bout, souvan-dé fwa té i tonm si gro-gro rosh é pou fé pèt lo rosh konm navé pwin bèl-bèl mashinn konm koméla, té falé fouyi in trou dan lo rosh é aprésa mèt in mèsh la minn anndan pou fé pété. Mé avan fé pété, té falé avèrti tout lantouraz sèpousa té i kri for “Antansyon la minn“. An atandan, tout té i kashièt. Pou kosa mi an parl a zot dé sa zordi ?

I prètan i komans santi èg koté lo piramid, dékin moun èk in linz blé i prézan, kiswa in moun i pass, kiswa in zanplwayé minm, kiswa in planton, sito li néna in linz blé konm zandarm, zéli konm zanplwayé tout i fé d’luil i di. Sèpousa mi di “antansyon la minn“. Alorss an vil domoun i koz. Pou désertin sé lo pli gro léskandal dé listwar la Rényon. Rod pa poukoué néna i atann sa ? Mi koné pa si lé vré, i prètan kan va pété, pétèt nora sékouss ziska déor.

I prètan banna la finn trouv lo pié zouminn, lo pié zouminn lé isi la Rényon, néna i di minm pétèt lo grin i pé èt lwin, i pé èt minm déor, sèpousa zordi banna i rosèrs in pé déor. Mank in pé zordi i trouv pou vréman lo grin la ba. Kan va pété, va pèt télman for, nout tout nou va antann i di. In pé la pasyians pou sak i vé konèt, in pé la pasyans ziska mwa d’séptanm. Konm i di “avan lèr lé pa lèr apré lèr lé pi lèr“. A nou, anon provnir nout lantouraz vik i sa pété, anon provnir “Antansyon la minn“.

Justin

« Li la lir mové liv ! » - in zour, in kozman

Mové liv, sé liv la maji. Kisa la pa antann parl de sa ? Pètète marmay na ancor do lé dann né, mé a par k’sa mi oi pa. Moin la touzour antann parl lo « pti t’Albert », lo « gran albert » mé san zamé an avoir vi in sèl paz. Moin la antann dir si ou i lir sa ou lé riskab transform an zaimo. Touléka, mi koné sa i fé pèr marmay, konm la fanm san tête, konm loto rouz épi tout sort kozman konmsa. Mi souvien, inn ané, dann zournal Kotidien in bann la fé tout in z’afèr avèk sa : lo moun transformé an kok la vni par isi, la vni par la-ba, la rant dann la kour l’ékol. Boudikont i paré té in gob ! Kosa zot i anpans ? Arien di tou ? Bon, bin moin mi fèrm mon také é ni artrouv pli d’van.